

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE.

**CARTE**

DE

**COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.**

**DOSSIER DE DEMANDE.**

NOM : *Falhon*

PRÉNOMS : *René*

Pseudos : *-*

Date et lieu de naissance : *10 juin 1920 à Saint-Renan*  
*(Finistère)*

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le **13 JUIN 1955**  
 { défavorable }

AVIS de la Commission Nationale .... { favorable } le **16 DEC. 1955**  
 { défavorable }  
*attesté par le conseil du - 5 DEC. 1962*

DÉCISION { attribution } le **16 DEC 1955**  
 { rejet } *carte n° 104791*  
**13 JANV 1956**

No 8207

OFFICE DÉPARTEMENTAL de

MINISTÈRE

RIF

Catégorie

No 2097

OFFICE NATIONAL

*(marque)*

*513*

JD.  
MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS  
et VICTIMES de GUERRE

OFFICE NATIONAL des ANCIENS  
COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Hôtel des Invalides - PARIS (7ème)

3ème Sous-Direction

12ème Bureau

Combattants Volontaires  
de la Résistance

Résistance Métropolitaine

SH/JD

ATTESTATION

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

Sur la demande de M. FALHON René

né le 10 juin 1920 à SAINT-RENAN (Finistère)

domicilié : Préfecture de NANTES (Loire-Atlantique)

Vu l'article R. 260 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité  
et des Victimes de la Guerre,

Vu l'avis de la Commission Départementale des Combattants  
Volontaires de la Résistance ;

Vu l'avis du Préfet dudit département.

Vu le Procès-Verbal de la Commission Nationale des Combattants  
Volontaires de la Résistance (séance du 5 décembre 1962)

A T T E S T E

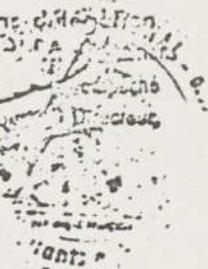
que le temps de présence dans la Résistance, pris en considération  
pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance,  
a été fixé comme suit :

Période du 1er janvier 1943 au 10 août 1944 -

PARIS, le 3 JAN. 1963

Pour le Ministre et par délégation  
Pour la Direction  
Combattants et  
L'Administrateur

POUR COPIE CONFORME  
Le Chef de Division délégué,



FORCES FRANÇAISES INTERIEURES  
du Finistère

Arrondissement P.F.I. de BREST

Brest, le 7 Octobre 1954.

A T T E S T A T I O N

Le Lieutenant-Colonel d'Infanterie Coloniale, en retraite,  
FAUCHER Baptiste, Commandeur de la Légion d'Honneur, ex-chef P.F.I.  
de l'Arrondissement de Brest, certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALHON René, né le 10 juin 1920 à Saint-Renan (Finis-  
tère), profession Etudiant, domicilié à l'époque à Saint-Renan  
( Finistère ), actuellement Comptable de la circonscription des  
Affaires Indigènes de OUAOUZEMTH (Maroc ),

Etant réfractaire du S.T.O. depuis mi-1942, a bien fait partie  
de la Résistance cantonale de Saint-Renan à compter du 1er janvier  
1943, en qualité de chef d'un groupe de 14 Routiers-scouts de France  
venant de Brest et affectés dans la Résistance de Saint-Renan.

Pendant l'occupation allemande il prit part : à la propagande  
au recrutement, à l'organisation et instruction de son unité, aux  
liaisons et renseignements. A partir du 6 juin 1944 il prend part à  
l'action clandestine des sabotages des moyens de communication de  
l'ennemi.

Dès que son unité fut armée, il rejoint le maquis de Névez en  
Lanrivéaré (Finistère) le 4 août 1944 et participe aux combats de  
libération de son secteur; puis à compter du 10 août 1944, dans le  
cadre de la Compagnie P.F.I. de Saint-Renan (Finistère), il prend  
part aux opérations militaires sur la Pointe de Saint-Mathieu et à  
la réduction de la poche de Brest jusqu'au 18 septembre 1944, date  
de la Reddition de Brest-Crozon.

A la dissolution des formations P.F.I. il fut libéré le 30  
septembre 1944.

J'atteste que les faits de résistance indiqués ci-dessus sont  
rigoureusement exacts et que du fait de la Résistance, ses études  
ayant été interrompues, il mérite une compensation dans ses services.



POUR VALIDATION  
Le Lieutenant-Colonel de CARVILLE  
Liquidateur de LIBE-NORD

*Carville / s. main*



OFFICE NATIONAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 99.018

# CARTE DU COMBATTANT

Office d'ILLE-et-  
VILAINE

Valable du 13.3.1981 au 12.3.1986

Délivrée à

Monsieur FALHON

Prénoms René

Domicile 12, rue A. Thébault - St-MALO

Né le 10 Juin 1920

A St-RENAN Département Finistère

RENNES, le 13 Mars 1981

Le Président de la Commission, Le Préfet

Le Directeur du Service Départemental

Le Titulaire,



Suzanne LOPEZ

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N 104791

CARTE DE COMBATTANT  
VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Office départemental

d'.....**FINISTÈRE**.....

délivrée à

M. *Galhon*

Prénoms : *René*

Domicile : *Quaouizeth (Maroc)*

Né le *10 Juin 1920* à *St. Renan*

A *QUIMPER* le *13 Janvier 1956*

Le titulaire

Le Préfet,

Président de l'office départemental  
Le Secrétaire Général de l'O.N.



*CVR-8207*  
*8207-29*

*1899*  
29 JAN. 1963

29 JAN. 1963

- PREFECTURE DU FINISTERE -

SERVICE DEPARTEMENTAL de l'OFFICE NATIONAL  
des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES de GUERRE

*946*

Impasse de la Palestani - QUIMPER -

LE 14-50  
CABINET  
NO

NOTE à Monsieur *FALHON René, Préfète de NANTES*

*(L.A)*

Demande ou nature des pièces  
jointes

: Nombre :  
: de :  
: pièces :

REPONSE ou OBSERVATIONS

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire  
parvenir, ci-joint, l'attesta-  
tion de durée des services dans  
la Résistance établie à votre  
intention, comme suite à votre  
demande.

Vous voudrez bien m'en ac-  
cuser réception.

Veuillez agréer, Monsieur,  
l'expression de ma considération  
distinguée.

*Reçu à*

*Nantes le 18-1-63*

*Jean*

QUIMPER, le *15 JAN 1963*

Le SECRÉTAIRE GENERAL,  
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL,

*J. B.*

Pour accusé de réception,

A *Nantes* le *18-1-63*

*Jean*

6207

imp. c.v. R - 39-45 - a rifrattari  
adresses le 19-2-54

22 JUIL 1962

C.V.R. - 8207

DG/MK - n° 7832

Le PREFET du FINISTERE

(Service Départemental de l'Office National  
des Anciens Combattants  
et Victimes de Guerre)

à Monsieur le Directeur de l'OFFICE NATIONAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE  
3ème Sous-Direction  
12ème Bureau

Hôtel des Invalides - P A R I S - 7ème

OBJET : Attestation de la durée des services dans la  
Résistance

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint,  
le dossier de la demande de carte de Combattant Volon-  
taire de la Résistance concernant M. FALHON René, actuelle-  
ment Secrétaire Administratif stagiaire à la Préfecture de  
la LOIRE-ATLANTIQUE à NANTES.

L'intéressé, titulaire de la carte n° 104 791,  
sollicite la délivrance d'une attestation de la durée de  
ses services dans la Résistance.

P./ le PREFET,

Le SECRETAIRE GENERAL,  
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL,

D. BENETTI

P.J. : 1 dossier

Nantes le 28 Mai 1962

7222

FALHON René, Secrétaire Administratif stagiaire à la  
Préfecture de NANTES (Loire Atlantique)

à

Monsieur le Directeur de l'Office National des Anciens Combattants  
Hotel des Invalides PARIS (7<sup>me</sup>)

*doublé*

s/c de Monsieur le Secrétaire Général de l'Office des Anciens  
Combattants, QUIMPER

Monsieur le Directeur,

Je suis titulaire de la Carte de  
Combattant Volontaire de la Résistance portant le N°  
I04.79I délivrée à Quimper le 13 Janvier 1956 .

Pour me permettre de bénéficier  
des dispositions de la Loi du 26 septembre 1951, rela-  
tive aux personnes ayant pris une part active et conti-  
nue à la Résistance, je vous serais reconnaissant de  
vouloir bien me faire établir une attestation de durée des  
services que j'ai accomplis dans la Résistance.

Avec mes remerciements veuillez  
agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiment  
très respectueux.

*Falhon*

BREST LE 7 OCTOBRE 1954

ARRONDISSEMENT F.F.I. DE BREST

ATTESTATION

Le Lieutenant-Colonel d'Infanterie Coloniale, en retraite, FAUCHER Baptiste, Commandeur de la Légion d'Honneur, ex-Chef F.F.I. de l'Arrondissement de Brest, certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALHON René, né le 10 Juin 1920 à Saint Renan (Finistère), étudiant, domicilié à l'époque à Saint Renan, actuellement comptable de la Circonscription des Affaires Indigènes de Ouauiserth (Maroc),

Etant réfractaire du S.T.O. depuis mi-1942, a bien fait partie de la Résistance cantonale de Saint Renan à compter du 1er Janvier 1943, en qualité de Chef d'un groupe de 14 Routiers-Scouts de France venant de Brest et affectés dans la Résistance de Saint Renan.

Pendant l'occupation allemande il prit part : à la propagande, au recrutement, à l'organisation et instruction de son unité, aux liaisons et renseignements. A partir du 6 Juin 1944 il prend part à l'action clandestine des sabotages des moyens de communications de l'ennemi.

Dès que son unité fut armée, il rejoint le maquis de Néves en Lanrivouaré (Finistère) le 4 Aout 1944 et participe aux combats de libération de son secteur ; puis à compter du 10 Aout 1944, dans le cadre de la Compagnie F.F.I. de Saint Renan, il prend part aux opérations militaires sur la Pointe de Saint Matthieu et à la réduction de la poche de Brest jusqu'au 18 septembre 1944, date de la reddition de Brest-Cro on.

A la dissolution des formations F.F.I. il fut libéré le 30/9/1944

J'atteste que les faits de résistance indiqués ci-dessus sont rigoureusement exacts et que du fait de la Résistance, ses études ayant été interrompues, il mérite compensation dans ses services.

Sceau de Libération one Nord  
Bureau Militaire Le Colonel

Signé : FAUCHER

Pour validation Le Lt Colonel de  
CARVILLE, Liquidateur de LIBE-NORD

Sceau de LIBE-NORD Finistère

Signé : Salaun

Signé : de Carville

---

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

18 NOVEMBRE

5

COMBATTANTS

DG/MK - N° 17923

C.V.R./8207

22-11-55

Le PREFET du FINISTERE  
Président de l'OFFICE DEPARTEMENTAL

à Monsieur le Directeur de l'OFFICE NATIONAL  
des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES de GUERRE  
2ème Sous-Direction  
6ème Bureau

Hôtel des Invalides - PARIS - 7ème

OBJET : Demande de carte de C.V.R. présentée par M. René FALHON

Réf<sup>ce</sup> : V/lettre n° 61 218 ES/YS du 14 novembre 1955

Comme suite à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la demande de Carte de Combattant Volontaire de la Résistance présentée par M. René FALHON (et non FALCON), actuellement à OUAOUIZERTH (Maroc), vous a été transmise, pour décision, le 23 juin 1955, après avis de la Commission départementale compétente du FINISTERE.

LE PREFET,

Le Secrétaire Général,

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE

HOTEL DES INVALIDES, PARIS (VII<sup>e</sup>)

TÉL. { SÉG. 15.14 ET 15.15  
INV. 93.10

COMPTE COURANT POSTAL : PARIS 9061-51

EN RÉPONDANT, PRIÈRE DE RAPPELER

CE NUMÉRO 61.218 ES/YS

2ème sous-Direction  
6ème Bureau  
Combattants volontaires de la  
Résistance  
-----  
Résistance métropolitaine

16 NOV. 1955

666

PARIS, LE

14 NOV. 1955

Le Directeur de l'Office National

à

Monsieur le Préfet,  
Président de l'office départemental  
des anciens combattants et victimes  
de Guerre  
Impasse de la Palestine  
QUIMPER (Finistère)

OBJET : Demande de carte de C.V.R. présentée par  
M. René FALCON.

FALCON

L'attention de l'Office National ayant été particulièrement appelée sur la demande de carte de Combattant volontaire de la Résistance présentée par M. René FALCON, à Ouazouath par Rabat (Maroc) je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître, dans le meilleur délai, la suite qu'il vous a été possible de réserver à cette requête.

P. Le Directeur de l'Office National

Le Directeur-adjoint

P. O. Le Chef de bureau



Le secrétaire de mairie BRETON Guy, dit "Colon", ex-Chef Cantonal de la Résistance à Saint Renan (Finistère), Agent PI du réseau "Quand même" certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALCON René, étudiant, domicilié à Saint Renan était réfractaire du S.T.O. depuis le mois de Juin 1942. Scout Routier, il fut contacté par moi pour faire partie de la Compagnie F.F.I. du Canton de Saint Renan. En 1943, son activité se produisit à la propagande, au recrutement, à la recherche des renseignements. En Janvier 1944, il organise et se tient en liaison directe avec la Compagnie. Il participe à des actions de sabotage. Le 4 août 1944 il rejoint le maquis et participe aux combats de la libération de Brest comme Chef de groupe. Il est libéré le 30 septembre 1944

VU pour la légalisation de la signature de Mr BRETON apposée ci-dessus A Saint Renan le 16/11/1954  
Le Maire : Signé illisible

Signé : BRETON  
(Sceau de la Résistance Française)

appartenait  
CERTIFIE EXACT : Section Déniel  
Groupe Madec  
Le Lieutenant Colonel FAUCHER  
ex-Chef F.F.I. de l'Arrondissement de Brest

Signé : FAUCHER

VU  
Signé : SALAUN LIBE NORD  
(Sceau du Comité Français de la Libération Nationale (Finistère))

POUR VALIDATION

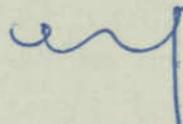
Le Lt-Colonel de CARVILLE  
Liquidateur de LIBE-NORD

Signé : de CARVILLE  
(Sceau du Bureau Militaire de Libération ZONE NORD)

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

A..... QUIMPER ..... LE..... 25 MAI 1955

Le Secrétaire Général de l'O.D.



BREST LE 7 OCTOBRE 1954

A T T E S T A T I O N

Le Lieutenant-Colonel d'Infanterie Coloniale, en retraite, FAUCHER Baptiste, Commandeur de la Légion d'Honneur, ex-Chef F.F.I. de l'Arrondissement de Brest, certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALHON René, né le 10 Juin 1920 à Saint Renan (Finistère), profession étudiant, domicilié à l'époque à Saint Renan, actuellement comptable de la Circonscription des Affaires Indigènes de Ouacuzerth (Maroc) ,

Etant réfractaire du S.T.O. depuis mi-1942, a bien fait partie de la Résistance cantonale de Saint Renan à compter du 1er Janvier 1943, en qualité de Chef d'un groupe de 14 Routiers-Scouts de France, venant de Brest et affectés dans la Résistance de Saint Renan.

Pendant l'occupation allemande il prit part : à la propagande, au recrutement, à l'organisation et instruction de son unité, aux liaisons et renseignements. A partir du 6 Juin 1944 il prend part à l'action clandestine des sabotages des moyens de communication de l'ennemi.

Dès que son unité fut armée, il rejoint le maquis de Névez en Lanrivcaré (Finistère) le 4 Aout 1944 et participe aux combats de libération de son secteur ; puis à compter du 10 Aout 1944, dans le cadre de la Compagnie F.F.I. de Saint Renan (Finistère), il prend part aux opérations militaires sur la Pointe de Saint-Mathieu et à la réduction de la poche de Brest jusqu'au 18 septembre 1944, date de la reddition de Brest-Crozon.

A la dissolution des formations F.F.I. il fut libéré le 30 septembre 1944.

J'atteste que les faits de résistance indiqués ci-dessus sont rigoureusement exacts et que du fait de la Résistance, ses études ayant été interrompues, il mérite compensation dans ses services.

(1) Signé : FAUCHER

(Sceau des Forces Françaises de l'Intérieur)

(2) Vu et approuvé  
Paris le 28 Février 1955  
H. VIANNAY

Liquidateur National de DEFENSE DE LA FRANCE  
Signé : H; VIANNAY (Sceau de DEFENSE DE LA FRANCE)

(3) Pour validation : Le Lt Colonel de  
CARVILLE, Liquidateur de LIBE-NORD  
Signé : de CARVILLE

(Sceau de LIBERATION ZONE NORD Le Colonel  
du Bureau Militaire)

(4) VU : SALAUN  
(Sceau du Comité Français de la Libération  
Nationale LIBE-NORD FINISTERE)

CVR-827  
N.B. : Prière de joindre la  
présente note à votre réponse

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Impasse de la Palestine - QUIMPER

Tél. : 14-50

NOTE à M<sup>r</sup> FALHON René, Comptable de la circonscription des affaires Indigènes  
à Quaonizeth (Finance)

Demande ou nature des pièces  
jointes

Nombre  
de  
pièces

REPONSE ou  
OBSERVATIONS

Honorable,

Suite à votre lettre du 14 octobre  
concernant pour laquelle vous m'avez fait  
parvenir copie d'une attestation de  
M<sup>r</sup> L. C. Fancher, j'ai l'honneur de  
vous faire connaître que la carte de  
Combattant ne peut vous être attribuée  
au titre de vos services de Résistance,  
que sans réserve de l'obtention préalable  
de la Carte de combattant volontaire  
de la Résistance.

En conséquence, et pour me  
permettre d'examiner vos droits à  
cette dernière carte, je vous serais obli-  
gé de vouloir bien me renvoyer le  
questionnaire ci-joint, dûment  
complet et accompagné des pièces

suivants :

- un bulletin de naissance et une photo  
d'identité
- une copie certifiée conforme de votre  
certificat d'appartenance aux FFI, modèle  
national (si vous en êtes titulaire)
- 2 témoignages circonstanciés tendant  
à préciser, de la manière détaillée  
et dans l'ordre chronologique les actes  
caractéristiques de résistance que vous avez  
accomplis (voir notice ci-jointe)

Je vous prie d'agréer, Monsieur,  
l'assurance de ma haute et distinguée  
considération.

3

QUIMPER, le 26 OCT 1954 195

LE SECRETAIRE GENERAL  
de l'O.D.

A Quaonizeth le 12-5-55

Falhon

RÉGION DE CASABLANCA

Territoire du Tadla

N° .....

A

FALHON René  
COMMIS COMPTABLE  
DE LA CIRCONSCRIPTION

MONSIEUR LE PRESIDENT DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
IMPASSE DE LA PALESTINE

QUIMPER

Monsieur le Président,

Suite à votre bordereau d'envoi en date du 26 octobre j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, les pièces indispensables pour l'obtention de la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance.

Veillez trouver ci-joint :

- 1) Votre bordereau en retour
- 2) Une photographie
- 3) Une demande de la Carte de Combattant volontaire de la Résistance.
- 4) Un bulletin de naissance
- 5) Un original des états de service de Mr le Colonel FAUCHER et deux copies à certifier conforme.
- 6) Un original des états de service de Mr le BRETON Secrétaire de Mairie à St Renan et deux copies.

Je joins des copies des originaux car je désirerais que ceux-ci me soient fait retour.

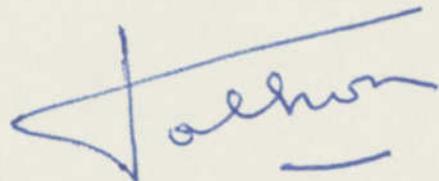
...../.....

*Retournés*  
le 26 MAI 1955

12427

25 MAI 1955

Avec mes remerciements veuillez agréer, Monsieur le Président l'expression de mes sentiments les plus respectueux./.



**FALHON René**, Régisseur-Comptable  
de la SO-MA-P. de OUAOUIZERTH

AGENCE RAOK BOND

12427

OUACUIZERTH (MAROC) LE 14 OCTOBRE 1954

*23206*

FALHON René  
COMPTABLE DE LA CIRCONSCRIPTION  
DES AFFAIRES INDIGENES

125 OCT 1954

A

MONSIEUR LE PREFET DU FINISTERE  
PRESIDENT DES A.C. ET V. D. L. G.  
RUE DE PALESTINE

QUIMPER

MONSIEUR LE PREFET,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, copie certifiée conforme de l'attestation de Monsieur le Lieutenant-Colonel FAUCHER, mon Chef dans la Résistance.

Cette attestation est destinée à être jointe à ma demande de carte de combattant qui vous a été adressée il y a quelques mois.

Dans l'espoir de voir aboutir des démarches commencées il y a bientôt dix ans pour l'obtention de cette carte et avec mes remerciements veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

26 OCT 1954 réclame dossier CVR

*Falhon*

BREST LE 7 OCTOBRE 1954

ARRONDISSEMENT F.F.I. DE BREST

A T T E S T A T I O N

Le Lieutenant-Colonel d'Infanterie Coloniale, en retraite, FAUCHER Baptiste, Commandeur de la Légion d'Honneur, ex-Chef F.F.I. de l'Arrondissement de Brest certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALCON René, né le 10 Juin 1920 à Saint Renan (Finistère), profession, étudiant, domicilié à l'époque à Saint Renan (Finistère), actuellement comptable de la Circonscription des Affaires Indigènes de OUAQUIZERTH (Maroc),

Etant réfractaire du S.T.O. depuis mi-1942, a bien fait partie de la Résistance cantonale de Saint Renan à compter du 1er Janvier 1943, en qualité de Chef d'un groupe de 14 Routiers Scouts de France, venant de Brest et affectés dans la Résistance de Saint Renan.

Pendant l'occupation allemande il prit part : à la propagande, au recrutement, à l'organisation et instruction de son unité, aux liaisons et renseignements. A partir du 6 Juin 1944 il prend part à l'action clandestine des sabotages des moyens de communications de l'ennemi.

Dès que son unité fut armée, il rejoint le maquis de Névez en Lanrivcaré (Finistère) le 4 Aout 1944 et participe aux combats de libération de son secteur ; puis à compter du 10 Aout 1944, dans le cadre de la Compagnie F.F.I. de Saint Renan (Finistère) il prend part aux opérations militaires sur la Pointe de Saint Mathieu et à la réduction de la poche de Brest jusqu'au 18 Septembre 1944, date de la reddition de Brest-Crozon.

A la dissolution des formations F.F.I. il fut libéré le 30 Septembre 1944.

J'atteste que les faits de résistance indiqués ci-dessus sont rigoureusement exacts et que du fait de la Résistance, ses études ayant été interrompues, il mérite une compensation dans ses services.

Signé : FAUCHER

Sceau des Forces  
Françaises de l'Intérieur

TERRITOIRE DU TADLA  
CIRCONSCRIPTION DE OUAQUIZERTH

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

OUAQUIZERTH LE 14 OCTOBRE 1954

LE CAPITAINE DUBARRY  
CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION DES A.I.



Signé : DUBARRY

JD.

MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS  
et VICTIMES DE GUERRE

PARIS, le

- 3 JANV 1963

546

OFFICE NATIONAL des ANCIENS  
COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Le Directeur de l'Office National

Hôtel des Invalides - PARIS (7ème)

à

3ème Sous-Direction

Monsieur le Préfet du FINISTÈRE

12ème Bureau

à

Combattants Volontaires  
de la Résistance

QUIMPER

(Service Départemental de l'Office National  
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

SH/JD TH.099

OBJET : Demande d'attestation de durée des services  
dans la Résistance présentée par M. FALHON René

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à la suite de  
l'examen par la Commission Nationale, du dossier de :

- M. FALHON René

domicilié : Préfecture de NANTES (Loire-Atlantique)

*Ann. d'intérêt  
le 15.1.63*

la durée des services dans la Résistance a été déterminée  
conformément à l'attestation ci-jointe.

Ci-joint également, en retour, le dossier de demande  
de carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

Pour le Directeur de l'Office National

Le Sous-Directeur

Po le Chef du 12<sup>e</sup> Bureau

*P. Sierens*

P. SIERENS

JD.

MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS  
et VICTIMES de GUERRE

OFFICE NATIONAL des ANCIENS  
COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Hôtel des Invalides - PARIS (7ème)

3ème Sous-Direction

12ème Bureau

Combattants Volontaires  
de la Résistance

Résistance Métropolitaine

SH/JD

A T T E S T A T I O N

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

Sur la demande de M. FALHON René

né le 10 juin 1920 à SAINT-RENAN (Finistère)

domicilié : Préfecture de NANTES (Loire-Atlantique)

Vu l'article R. 260 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité  
et des Victimes de la Guerre,

Vu l'avis de la Commission Départementale des Combattants  
Volontaires de la Résistance ;

Vu l'avis du Préfet dudit département.

Vu le Procès-Verbal de la Commission Nationale des Combattants  
Volontaires de la Résistance (séance du 5 décembre 1962)

A T T E S T E

que le temps de présence dans la Résistance, pris en considération  
pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance,  
a été fixé comme suit :

Période du 1er janvier 1943

au 10 août 1944 -

PARIS, le 3 JAN. 1963

Pour copie certifiée conforme

Le Chef du 12<sup>e</sup> Bureau

*P. Sierens*

P. SIERENS

Pour le Ministre et par délégation  
Pour le Directeur de l'Office National des Anciens  
Combattants et Victimes de Guerre empêché  
L'Administrateur Civil, Adjoint au Directeur,

signé : BRISSET

Le secrétaire de mairie BRETON Guy, dit "Colon", ex-Chef Cantonal de la Résistance à Saint Renan (Finistère), Agent PI du réseau "Quand même" certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALHON René, étudiant, domicilié à Saint Renan était réfractaire du S.T.O. depuis le mois de Juin 1942. Scout Routier, il fut contacté par moi pour faire partie de la Compagnie F.F.I. du Canton de Saint Renan. En 1943, son activité se produisit à la propagande, au recrutement, à la recherche des renseignements. En Janvier 1944, il organise et se tient en liaison directe avec la Compagnie. Il participe à des actions de sabotage. Le 4 aout 1944 il rejoint le maquis et participe aux combats de la libération de Brest comme Chef de groupe. Il est libéré le 30 septembre 1944

VU pour la légalisation de la signature de Mr BRETON apposée ci-dessus A Saint Renan le 16/II/1954  
Le Maire : Signé illisible

Signé : BRETON  
(Sceau de la Résistance Française)

**CERTIFIE EXACT** : appartenait  
Section Déniel  
Groupe Madoc  
Le Lieutenant Colonel FAUCHER  
ex-Chef F.F.I. de l'Arrondissement de Brest

Signé : FAUCHER

VU  
Signé : SALAUN LIBE NORD  
(Sceau du Comité Français de la Libération Nationale (Finistère))

POUR VALIDATION

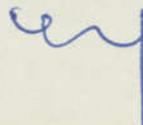
Le Lt-Colonel de CARVILLE  
Liquidateur de LIBE-NORD

Signé : de CARVILLE  
(Sceau du Bureau Militaire de Libération ZONE NORD)

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

A.....QUIMPER.....LE 25 MAI 1955.....

Le Secrétaire Général de l'O.D.  
Le Secrétaire Général de l'O.D.



Nantes le 28 Mai 1962



FALHON René, Secrétaire Administratif stagiaire à la  
Préfecture de NANTES (Loire Atlantique)

à

Monsieur le Directeur de l'Office National des Anciens Combattants  
Hotel des Invalides PARIS (7me)

s/c de Monsieur le Secrétaire Général de l'Office des Anciens  
Combattants, QUIMPER

Monsieur le Directeur,

Je suis titulaire de la Carte de  
Combattant Volontaire de la Résistance portant le N°  
104.791 délivrée à Quimper le 13 Janvier 1956 .

Pour me permettre de bénéficier  
des dispositions de la Loi du 26 septembre 1951, rela-  
tive aux personnes ayant pris une part active et conti-  
nue à la Résistance, je vous serais reconnaissant de  
vouloir bien me faire établir une attestation de durée des  
services que j'ai accomplis dans la Résistance.

Avec mes remerciements veuillez  
agrèer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiment  
très respectueux.

*Falhon*

DOSSIER N° 8207

A DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A.C. et V.G. - Impasse  
de la Palestine à QUIMPER

Monsieur FALHON René

demeurant à Ouassizeth (Maroc)

déclare avoir reçu la carte N° 104791

de Combattant Volontaire de la Résistance qui lui a été attribuée en  
application de la loi N° 49-418 du 25 mars 1949.

A Ouassizeth le 31-1-1956  
(Signature)

Falhon

4 FEVR 1956

8207

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE  
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de

**FINISTÈRE**

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : FALHON

PRÉNOMS (2) : René

Pseudos (3) : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : 10-6-20 à Saint Renan (Finistère)

Situation de famille : Marié 2 enfants

Profession : Regiseur Comptable aux Affaires Indigènes à OUAOUZERTH

Nationalité : Française (Mars)

Adresse actuelle (4) : OUAOUZERTH (Mars)

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) : Classe 40 2<sup>m</sup> Contingent non appelé

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération : \_\_\_\_\_

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) : \_\_\_\_\_

1940-1941 - Tunisie Tabarka  
1942 à la libération Saint Renan (Finistère)

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) : \_\_\_\_\_

(1) En lettres capitales.  
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.  
(3) Souligner le plus connu.  
(4) Lorsqu'il s'agit d'une demande à titre posthume indiquer le nom et le dernier lieu de résidence du résistant décédé ainsi que le nom et l'adresse de l'ayant cause.

Décorations avec référence (J. O. du .....)  
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer } au titre de la résistance.

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance.

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu.
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé.
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé; les responsabilités assurées ou les services rendus.
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.
- Les départements dans lesquels ont été accomplis les principaux actes de résistance.

J'appartenais au réseau "Défense de la France" du 1-1-43 au 30-9-44  
Mes chefs étaient: le Lieutenant Colonel Toucher et M<sup>l</sup>e Breton.

Du 1-1-43 au 4 août 44, transport et distributions de tracts et journaux clandestins - Fabrication à titre gratuit de fausses pièces d'identité pour clandestins - Sabotage des installations de transmission de l'ennemi. - Relève des batteries côtières - des batteries anti-aériennes - des dépôts de munitions du canton de St Renan - Assistance aux aviateurs descendus - Récupération d'armes sur les avions abattus - Du 10-6-44 au 18-6-44 parachutage d'armes à Nenez en Lannivoaré. (Finistère)

Du 1-1-43 au 4 août 44 - renseignements sur la position le nombre et l'armement des groupes ennemis en position dans le canton de St Renan.

CERTIFIÉ EXACT :

A Quémenerth le 28-3-1955.

Signature.

Toucher

Résistance métropolitaine

EXTRAIT de la DECISION N° 1116 ~~11~~

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU le Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la Guerre et notamment ses articles L. 269 et R. 260 et R. 239,

VU l'arrêté du <sup>21.10.55</sup> 3 Mars 1955 (article 4) donnant délégation de signature au nom du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, à M. Henri RIBIERE, Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance du FINISTERE,

VU l'avis de la Commission Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance,

DE C I D E :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué à MM.

.....  
NOM et Prénoms :

Date de naissance :  
.....

Falhoey René  
10.6.1920

A PARIS, le 16 DEC 1955

P. le Ministre des A.C. & V.G.  
et par délégation,  
Le DIRECTEUR de l'O.N.  
signé : Henri RIBIERE

Pour extrait conforme  
Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'O.D.

*[Signature]*

Pour copie conforme  
Le Chef du 6ème Bureau,  
signé : illisible

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS  
VOLONTAIRES de la RESISTANCE

(Réunion du **13 JUIN 1955**)

DOSSIER N° *8207*

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la  
Résistance présentée par M. *FALHON René*  
né le *10-6-1920* à *St Renan (Fin)*  
demeurant à *Suaouizerth (maroc)*

-:-

Le postulant produit :

- un ~~Certificat d'appartenance (modèle National) attestant qu'il a fait partie des F.F.I. du FINISTERE ( ) du~~  
~~au 10 Août 1944 -~~
- une attestation délivrée par M.  Liquidateur National de
- deux témoignages circonstanciés, délivrés par M.M. *e C<sup>e</sup> Fauchon et Isidore* validés par M. *d. Cornille* Liquidateur National de *Libé nord* certifiant qu'il a appartenu à *ce Mouvement* du *1<sup>er</sup> Janvier 1943* au *18.9.44* - *la Résistance*

*à la fraction du STO - chef de groupe de 14 hommes francs de pied - à St Renan, groupement - Recrutement - organisation et instruction d'une unité de Résistance - travaux et renseignements - témoins - noquis de renseignements - envois de lettres de libération de la France et de la Belgique et de la poche de Brest*

AVIS FAVORABLE (paragraphe B)

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE FAVORABLE

signature d'un membre  
de la Commission,

*P. K...*

QUIMPER, le **13 JUIN 1955**

signature du  
Secrétaire de la Commission,

*[Signature]*

F. F. I. du Finistere

Fiche de DEMOBILISATION

Arrondissement de Brest

Compagnie de Saint Renan

NOM FALHON PRENON René

Grade et fonction : Caporal

Date et lieu de naissance : 10 Juin 1920 à Saint-Renan (Finistère)

Date d'entrée aux F.F.I. 1 / 1 / 1943

Date d'entrée au maquis 8 / 8 / 1944

Affaires auxquelles il a pris part : Opérations à l'extrémité Sud-Ouest de la péninsule de Brest.

Secteur : Le Conquet

Date de démobilisation 27 / 9 / 1944

A SAINT RENAN LE 27 SEPTEMBRE 1944

Le Chef Cantonal

Le Commandant d'Arrondissement

Signé R. CCADELOT

Signé A. de TAISNE

REGION DE CASABLANCA  
TERRITOIRE DU TADLA  
CIRCONSCRIPTION DE  
OUACUIZERTH

COPIE CERTIFIEE CONFORME TRANSMISE A

MONSIEUR LE PREFET DU FINISTERE  
PRESIDENT DE L'OFFICE DEPARTEMENTAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

A QUIMPER

A OUACUIZERTH LE 12 FEVRIER 1954

LE CAPITAINE DUBARRY  
CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION



Signé: DUBARRY

DÉPARTEMENT

du

FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT

de

BREST

MAIRIE DE SAINT-RENAN

BULLETIN DE NAISSANCE

N°

30.

Le

Dix Juin

mil

neuf

cent

vingt

est né

René Falho

fil s de

Jos Falho

et de

Mari Françoise Goues son épouse  
domiciliés à Saint-Renan

Délivré sur papier libre pour simple renseignement.

En Mairie, le

16 Novembre 1954

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL,





12773

OFFICE DÉPARTEMENTAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le  
Mairie de la Palestine

26 MAI 1955

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,  
à Monsieur le Procureur de la République

à Brest

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE  
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 8202

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

1 JUIN 1955

Afin de permettre de compléter le dossier de  
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir  
bien me faire parvenir – joint à la présente note – un  
BULLETIN N° 2 du Casier Judiciaire de :

M FALHON René  
né le 10 juin 1920 à Saint-Renan

Le Secrétaire Général  
de l'Office départemental,

C. FLOCH.

Casier judiciaire du Tribunal Civil de Brest  
Bulletin N° 2: "NÉANT"

BREST, le 28 MAI 1955

Le Procureur de la République, Le Greffier,

L. Lagès. 107

N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

